

15 déc 2020 -12:47

La ministre De Sutter et le Premier ministre De Croo demandent aux administrations fédérales d'appliquer autant que possible le télétravail

Le Premier ministre Alexander de Croo et la ministre de la Fonction publique Petra de Sutter appellent les différents services publics à continuer à respecter les mesures en vigueur en matière de télétravail dans la lutte contre la propagation de la Covid-19. Nous constatons chaque jour que de plus en plus de personnes se rendent physiquement sur leur lieu de travail. « Le secteur public peut et doit une fois de plus montrer le bon exemple à ce niveau », indique la ministre Petra De Sutter. « Nous devons y parvenir tous ensemble. »

Depuis l'arrêté ministériel du 28 octobre, le télétravail est obligatoire dans tout le pays, sauf si c'est impossible. Mais cette semaine, les médias ont révélé que près de la moitié des employeurs contrôlés ont été pris en infraction par rapport aux mesures de lutte contre la propagation du coronavirus. En outre, la pression croissante sur la circulation routière et les transports publics montre que de plus en plus de personnes se rendent physiquement sur leur lieu de travail et qu'une sorte de « lassitude » s'insinue dans la population envers le télétravail. La ministre fédérale de la Fonction publique estime que le secteur public doit montrer l'exemple. Dans une circulaire, elle appelle tous les SPF à observer plus rigoureusement les mesures en vigueur contre la Covid-19.

« Si nous voulons tous ensemble nous assurer que les chiffres de la pandémie évoluent à nouveau dans la bonne direction, tout le monde doit maintenant intensifier ses efforts », déclare le Premier ministre De Croo. La ministre De Sutter ajoute : « L'administration doit faire preuve d'exemplarité. Je vais demander explicitement aux différents services publics de ne faire une exception que pour les agents qui effectuent des tâches essentielles qu'ils ne peuvent accomplir depuis leur domicile. Ils devraient être les seuls à avoir accès aux bâtiments en cette période difficile de la pandémie. Je demande aux fonctionnaires dirigeants d'y veiller et même, si possible, de fermer temporairement les bâtiments et les étages. »

Dans les prochains jours, il faut que le nombre de personnes physiquement présentes sur le lieu de travail diminue fortement. La ministre De Sutter demande également aux différentes administrations de contrôler scrupuleusement les chiffres des présences afin d'identifier les services où les règles sont respectées et ceux où elles sont appliquées de manière trop souple.

« Je me rends bien compte qu'il n'est pas évident de faire du télétravail en permanence », note la ministre De Sutter. « C'est pourquoi je tiens à adresser expressément mes remerciements à tous pour les efforts fournis. Mais nous n'avons pas d'autre choix en ce moment que d'être particulièrement stricts, compte tenu de la situation actuelle. » Le Premier ministre de Croo espère que ce signal se répandra également dans la société. À travers ces mesures, nous voulons également encourager les autres employeurs à contrôler plus rigoureusement le respect du télétravail obligatoire. Plus nous serons nombreux et nombreuses à contribuer à l'effort qui nous est demandé, plus vite cette période difficile sera surmontée. »

La ministre De Sutter adressera aujourd'hui la circulaire aux différentes administrations.

Petra De Sutter, Vice-Première ministre et ministre de la
Fonction publique, des Entreprises publiques, des
Télécommunications et de la Poste
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50
1000 Bruxelles
Belgique
<https://desutter.belgium.be>
info@desutter.fed.be

Tobias Daneels
Porte-parole
+32 486 14 88 13
tobias.daneels@desutter.fed.be